

Réf: Dossier 219519

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA MISERICORDE DE
COCODY » en abrégé « CMMC »

Siège ABIDJAN Cocody Cité des arts, 323
logements, villa C2, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA
MISERICORDE DE COCODY » en abrégé « CMMC »

Objet : - La médecine générale
- les spécialités médico-chirurgicales (Gynécologie, Pédiatrie, Cardiologie,...etc.)
- L'imagerie médicale (Echographie, ECG)
- La mise en observation .

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Cité des arts, 323
logements, villa C2, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KONATE MORIBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03214 du 12/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40882/GTCA/RC/2023 du 12/09/2023

